



litige financier avec mon ex compagnon

Par **crane**, le **24/10/2010** à **08:40**

après 15 ans de vie commune, mon ex m'a laissée pour une autre.

Durant ces 15 années, il a vécu sous mon toit, j'assumais tous les frais, remboursement du crédit maison, impôts, électricité, chauffage etc... et lui se chargeait de la nourriture.

Pour m'aider, il a investi 15000 euros pour la rénovation du logement. Aujourd'hui, il me harcèle tous les jours pour que je lui rembourse cette somme.

Il m'est impossible avec ma maigre retraite de lui redonner cet argent, ou alors je vais être dans l'obligation de vendre mon bien. Pourriez vous me dire si je suis obligée de le rembourser ou pas, sachant qu'il a vécu 15 ans sans déboursier de loyer.

Je lui avais signé un papier attestant que je lui devais 15000 euros.

ce document a t il une valeur juridique. Est il en droit d'exiger cette somme ? que puis je faire pour solutionner cette affaire qui me perturbe beaucoup ?

Je vous remercie pour votre aide,